



# SDIS76

PEX 2023 - 16

# PARTAGE D'EXPERIENCE

## SUAP en contexte amianté



### CONTEXTE & PRISE D'APPEL

Le 31 juillet 2023 à 15h19, le CTA/CODIS 76 reçoit un appel d'un chef de chantier au sein d'une société spécialisée dans la démolition industrielle et le désamiantage à Petit-Quevilly. Le motif de l'appel concerne un homme de 32 ans, conscient au sol, présentant une douleur au niveau du dos ressenti après un effort. Accompagné d'un second ouvrier, Il se trouve dans une zone d'exclusion amiante réservée au démontage de pièce métallique.

### MOYENS ENGAGES

Engins	Effectifs
▶ FNRBC GAMB	0 / 1 / 5
▶ VSAV RSUD	0 / 1 / 2
▶ CDGR01	1 / 0 / 0
▶ VL RSUD	0 / 0 / 1
<b>TOTAL</b>	<b>1 / 2 / 8</b>



### SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- ▶ Une victime en zone amiante ;
- ▶ La zone de travail est accessible via un SAS entrée/sortie interne à l'entreprise ;
- ▶ Le responsable SSQVS de l'entreprise est présent.

### PREMIERES ACTIONS - OBJECTIFS DU COS

1. Protéger le personnel ;
2. Prendre en charge la victime ;
3. Décontaminer le personnel.

### IDEES DE MANŒUVRE

- 1.1. Equipement de l'équipe NRBC de tenue type 5 et masque à cartouche fournis par l'entreprise en zone d'exclusion et masque FFP3 en zone contrôlée.
- 1.2. Mise en place d'un SAS pour l'évacuation d'urgence de la victime à l'entrée de la zone d'exclusion et sortie de la zone contrôlée.
- 1.3. Création d'un périmètre de sécurité à 10 mètres du SAS.
- 2.1. Engagement dans la zone d'exclusion par le SAS entrée/sortie interne à l'entreprise.
- 2.2. Prise en charge de la victime : aspiration, pulvérisation, déshabillage par découpe de la tenue type 5 par application de la procédure limitant le contact avec l'extérieur de la tenue de la victime et sa tenue confort, translation de la victime du brancard contaminé au brancard sein dans la zone tampon puis prise en charge par le VSAV.
- 3.1. Décontamination du personnel par le protocole interne à l'entreprise (douche, déshabillage).

### PREMIER MESSAGE DU PREMIER C.O.S

GH : 16H10	ORIGINE : CDG ROUEN	DESTINATAIRE : CODIS et CDC ROUEN
------------	---------------------	-----------------------------------

TEXTE : En intervention entreprise XXX pour un ouvrier blessé léger suite à chute dans un local amianté. SAS établi et mise en œuvre du protocole de décontamination. Zone d'exclusion où se situe l'ouvrier. Je demande un VTU pour avoir un deuxième brancard cuillère.

**BILAN HUMAIN ET MATERIEL DE L'INTERVENTION**

Bilan humain	Bilan matériel	Coût du sauvé
▶ Un homme de 32 ans en UR	▶ Sans objet	▶ Sans objet

- ✓ ELEMENTS FAVORABLES**
- ▶ L'analyse de la situation et la définition des idées de manœuvres sont facilitées par la concertation avec la responsable SSQVS de l'entreprise ;
  - ▶ L'utilisation des procédures internes à l'entreprise facilite la protection et la décontamination du personnel ;
  - ▶ La possibilité d'utiliser les EPI de l'entreprise spécifiques au risque amiante afin de ne pas consommer le matériel SP ;
  - ▶ La présence d'un agent garant de la procédure habillage/déshabillage de l'entreprise ;
  - ▶ La sensibilisation du personnel au risque d'amiante.

- ! ELEMENTS DEFAVORABLES**
- ▶ Le temps de prise en charge est allongé par l'absence d'une équipe d'intervention interne à l'entreprise ;
  - ▶ Les personnels de l'entreprise ne sont pas sensibilisés à la prise en charge d'une victime en zone amiantée.



**CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INTERVENTION !**

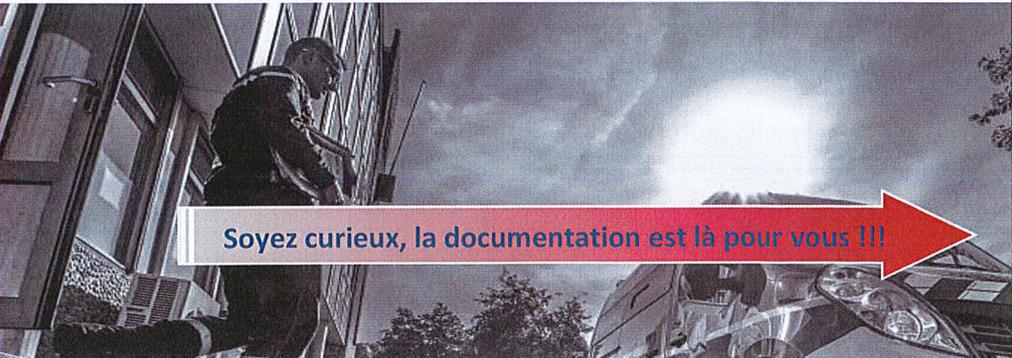
- ▶ Adapter la doctrine opérationnelle du SDIS (idée de manœuvre et recours des EPI) en concertation avec le responsable du site et le RCH 3 si besoin (utilisation des masques à cartouche de l'entreprise et utilisation du protocole de décontamination de l'équipe NRBC interne à l'entreprise dans ce contexte),
- ▶ La mise à disposition des EPI consommables doit être réalisée avec prudence, notamment pour les EPI soumis à contrôles périodiques.

**PROPOSITION ET AXE D'AMELIORATION**

- ▶ Ajouter un onglet « interventions SUAP en contexte amiante » à la fiche mémento RCP-10 « interventions en présence d'amiante ».

**DOCUMENTATION**

**RCP10  
Interventions en  
présence  
d'amiante**



**Soyez curieux, la documentation est là pour vous !!!**